



Organisme de Gestion Agréé Arles Grand Sud

2022-2023

Programme de formation

INGENIERIE FISCALE DES PRESTATIONS DE SERVICES INTRAGROUPES

Objectifs (professionnels)

Cette formation a pour finalité de permettre aux participants :

- D'acquérir de nouvelles connaissances
- D'entretenir leurs connaissances en portant à celles-ci les différentes évolutions législatives et jurisprudentielles afférentes aux points de connaissances identifiés
- Perfectionner leurs connaissances en procédant à des approfondissements techniques aux fins de leur permettre ainsi d'évaluer leur niveau technique.

Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action a pour but (article L.6313-3) : De favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail.

Public

Le public concerné est : (Experts-Comptables, Collaborateurs et Commissaires aux comptes).

Pré-requis

Aucun.

Durée

Cette formation se déroulera en 8 heures sur 1 jour.

Horaires : 09h00 à 18h00

Date : 28 Septembre 2023

Tarif

Cette formation est dispensée pour un coût de 380 euros HT soit 456 TTC (taux de tva 20%).

Modalités et délais d'accès

L'inscription est réputée acquise lorsque : nous recevons vos devis et convention signés

Les délais d'accès à l'action sont : 24 heures

Association déclarée et régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, agréée par Monsieur le Directeur Régional des Impôts des Bouches-du-Rhône,

Le 18 décembre 1984, agrément dûment renouvelé sous le numéro 1-02-132.

SIRET 338 496 631 00023 – APE 741C/6920Z – PED 1320001

Prestataire de formation : déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 13 13265 13 auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur-Identifiant Data Dock 0026215

11 rue Fernand Benoit – CS 30280 – 13637 ARLES CEDEX

Tél. : 04 90 93 67 31 – email : contact@ogaarles.fr - web : www.ogaarles.fr

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques : Conformément aux dispositions de l'article 6353-1, 1^{er} alinéa du Code du travail, le programme de la formation :

- Sera projeté sur un écran (généralement par le biais d'un vidéo-projecteur) et expliqué et développé par le formateur. Des explications seront également apportées en complément sur un « paper-board ».
- Transmis aux participants qui disposent systématiquement d'un support écrit de la formation et des annexes en références à ce support.
- Présenté par le formateur, qui est membre de notre cabinet d'Avocats, intervenant régulièrement dans des dossiers ayant trait aux différents aspects techniques examinés dans le cadre de la formation. Cette qualité de formateur-praticien est le gage de ses compétences techniques, professionnelles pratiques et théoriques en rapport avec la formation concernée.
- Enfin, conformément aux dispositions de l'article L 6353-1 de la Loi du 29 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle, un quiz d'évaluation des acquis est réalisé à l'issue de la formation.

Supports pédagogiques : Support de 200 pages remis aux stagiaires

Prise en compte du handicap : Nous spécifions dans notre programme de formation, que toute personne en situation de handicap prenne contact avec nous afin de prendre les mesures nécessaires.

Éléments matériels de la formation

Toutes nos formations se déroulent à l'Hôtel IBIS.

Pour toute demande d'aménagement spécifique, merci de contacter M. VALETTE, à l'adresse mail suivante : gvalette@ogaarles.fr

Un coin pause sera mis en place dans la salle de réunion (9h00-10h30-16h00).

Le déjeuner aura lieu à la salle du restaurant dans le même établissement.

Les stagiaires qui le souhaitent, pourront bénéficier d'une connexion Internet.

Documentation : Le formateur s'appuiera sur des ouvrages disponibles à la lecture pendant la formation et un diaporama sera diffusé sur rétroprojecteur

Compétences des formateurs

Nos formations sont assurées par des avocats, membre de notre Cabinets d'Avocats. Il s'agit d'ailleurs, d'intervenants qui, expérimentés dans les actions de formation, disposent d'aisance dans la capacité à transmettre leurs connaissances. Bien évidemment, le formateur apporte également les réponses aux questions des participants.

Formation ouverte ou à distance FOAD

Toutes nos formations se font en présentiel.

Contenu

Nos formations sont surtout axées au regard des services de fiscalité et de social. D'une manière générale, les formations proposées dans notre programme sont sectorisées.

Suivi et évaluation

Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

- ☐ Feuille de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- ☐ Evaluation des acquis-quizz en fin de session

Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

- ☐ Questions orales en fin de session entre le formateur et les stagiaires
- ☐ Mise en situation
- ☐ Evaluation à chaud
- ☐ Evaluation des acquis-quizz en fin de session

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation

Ingénierie fiscale des prestations de services intragroupes

Jeudi 28 Septembre 2023

À RETOURNER A L'OGA ARLES GRAND SUD

Courrier : 11 rue Fernand Benoit – CS 30280 – 13637 ARLES CEDEX

Mail : bferrier@ogaarles.fr

Nom Cabinet :

Adresse :

Code postal :

Ville :

La formation aura lieu à l'hôtel IBIS d'Arles, adresse ci-dessous :

Avenue de la 1ère Division Française Libre-13200 Arles

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 (sous réserve d'un nombre suffisant de participants).

L'inscription ne sera validée que si elle est accompagnée d'un chèque de caution de 456 € TTC (380 € HT), (repas compris). Annulation possible 48 h avant la date de formation, auquel cas, le chèque de caution sera encaissé.

(Etablir un chèque de caution par journée de formation).

NOM DU CABINET	NOM, PRENOM DU STAGIAIRE	FONCTION et PORTABLE DU STAGIAIRE	COÛT UNITAIRE TTC	COÛT JOURNÉE TTC
COÛT TOTAL				

Association déclarée et régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, agréée par Monsieur le Directeur Régional des Impôts des Bouches-du-Rhône,

Le 18 décembre 1984, agrément dûment renouvelé sous le numéro 1-02-132.

SIRET 338 496 631 00023 – APE 741C/6920Z – PED 1320001

Prestataire de formation : déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 13 13265 13 auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur-Identifiant Data Dock 0026215

11 rue Fernand Benoit – CS 30280 – 13637 ARLES CEDEX

Tél. : 04 90 93 67 31 – email : contact@ogaarles.fr - web : www.ogaarles.fr